



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Sortie-d-un-rapport-d-Amnesty-France-2-choisit-sa-cible>

Sortie d'un rapport d'Amnesty : France 2 choisit sa cible

- L'information - Société - Immigration, immigrés -



Date de mise en ligne : lundi 7 juin 2004

Description :

Dénoncer les mariages forcés ? Bien sûr ! Mais pourquoi s'attarder en particulier sur cette violation des droits humains et la présenter ainsi ?

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Opacité sur les ventes d'armes, non-respect du droit d'asile, brutalités policières... deux rapports d'Amnesty International font le point sur la situation des droits humains en France et dans le monde. Pour illustrer la sortie de ces rapports, France 2 choisit un sujet qui alimente inévitablement la machine à fabriquer de la xénophobie. Dénoncer les mariages forcés ? Bien sûr ! Mais pourquoi s'attarder en particulier sur cette violation des droits humains et la présenter ainsi ?

« *Les journalistes ont des lunettes particulières à partir desquelles ils voient certaines choses et pas d'autres* » écrivait Pierre Bourdieu dans son petit livre rouge « Sur la télévision » [1]. Depuis que ces lignes ont été écrites, force est de déplorer que la télé n'a pas changé d'opticien. En voulant parler du dernier rapport d'Amnesty International, France 2 nous a montré, une fois de plus, que les journalistes qui dominent sa rédaction possèdent une belle paire de ces drôles de lunettes...

Alors voilà l'histoire. Le 26 mai 2004, Amnesty International fait paraître son rapport annuel. Fidèle à son habitude, l'ONG y dénonce les pratiques des Etats qui, du Nord au Sud, violent les « droits humains ». Pour la première fois cette année, ce rapport paraît accompagné d'un supplément réalisé par la section française d'Amnesty. Il s'agit d'un document qui couvre la période allant de 1998 à 2004 et qui s'intéresse à la politique de la France en matière de respect des libertés. A la seule lecture du sommaire [2], on peut y voir que la France n'est pas - on s'en serait douté - cette patrie des droits de l'Homme dont on a tant chanté les louanges. L'association y dénonce notamment la restriction inquiétante du droit d'asile, les mauvais traitements aux frontières, l'absence de contrôle parlementaire sur les ventes d'armes de la France. L'Ong s'interroge également sur les dangers des « nouvelles lois » (loi sur la sécurité intérieure de Sarkozy, lois Perben, loi contre le port du foulard) qui menacent d'entraver les libertés d'une partie de la population. Et dans la continuité de l'action internationale menée par l'association depuis début mars, le rapport tente aussi de faire le point sur la condition des femmes en France dans un chapitre intitulé « *Discrimination et violences contre les femmes : un combat au quotidien* ».

C'est ce dernier sujet que choisit d'illustrer le journal de 20h de France 2 du 26 mai dernier.

« Une pratique qui a la vie dure »

Modèle de concision, David Pujadas annonce la sortie du rapport d'Amnesty et le résume en un rien de temps. D'abord, il admet que « *la France n'est pas épargnée* ». Puis, il précise ce qui, selon lui, est reproché à notre grand pays : « *Il est question de l'évolution du droit d'asile qui a fait l'objet d'une réforme et, beaucoup plus inattendu [sic], des violences contre les femmes* ». On ne peut rêver plus elliptique... Pas un mot sur les ventes d'armes, sur les brutalités policières et autres lois liberticides dont parle Amnesty. Pujadas ne s'embarrasse pas de détails et poursuit « *L'association [Amnesty] évoque l'indifférence des pouvoirs publics devant les cas de harcèlements, d'agressions et de contraintes en tous genres, notamment chez les femmes issues de l'immigration. En voici, un exemple : les mariages forcés, une pratique qui a la vie dure* ». Pendant plus de 3 minutes, un reportage dans un lycée de Seine St Denis nous entretiendra de cette « pratique qui a la vie dure ». Selon France 2, le mariage forcé concernerait « *70 000 adolescentes* », issues de l'immigration, obligées par leur famille de se marier dans leur pays d'origine avec un homme qu'elles n'ont pas choisi. Il va de soi que cette terrible coutume mérite d'être combattue. Mais choisir de filtrer ainsi le rapport d'Amnesty n'a rien d'innocent [3].

« Construction d'une image stéréotypée »

En s'attardant dans un lycée de Bondy où les élèves sont « en majorité d'origine étrangère », comment ne pas

penser que la caméra de France 2 participe à la « *construction d'une image stéréotypée des immigrés (...) parallèle à la diffusion d'un imaginaire sur l'Afrique essentiellement négatif et misérabiliste* » [4] ? Le rapport d'Amnesty International recèle des dizaines de sujets à traiter : pourquoi choisir particulièrement de stigmatiser les « coutumes barbares » des immigrés ? Est-ce par réelle volonté d'informer ou par choix machinal des stéréotypes ? A toutes ces questions un peu naïves, essayons de répondre par une argumentation aussi bétonnée qu'une citée du 93... D'abord, le fait de nous emmener à Bondy n'est pas anodin et représente - consciemment ou non - un choix idéologique de la part de France 2. Associer la violation des droits humains à la « banlieue » n'est pas une coïncidence, c'est un vrai parti pris. On retrouve à Bondy les mêmes personnages (à peu de chose près) que ceux qui nous sont présentés quand on nous parle de foulard islamique, d'illettrisme, de violences urbaines, de terrorisme, de tournantes... Ainsi, en prétendant évoquer les dénonciations d'Amnesty, France 2 les réduit à une nouvelle variation sur le « problème des banlieues ». Et cette fois, les éléments du sujet se rejoignent pour former une sinistre équation : violation des droits de l'homme en France = immigrés des banlieues.

Jugement excessif ? Mais comment ne pas constater à quel point il est devenu banal de choisir n'importe quel prétexte pour incriminer les immigrés et toutes leurs « vilaines petites coutumes » ? Quand il ne s'agit pas d'un problème de foulard [5], on nous rebat les oreilles avec une histoire d'imam intégriste [6]. Et quand des paysans - bien français - violent des filles, on s'étonne que ce genre de pratiques puissent avoir lieu ailleurs que dans les caves des cités [7]...

Pendant ce temps-là, l'état français poursuit tranquillement ses ventes d'armes et entretient le silence autour de sa politique d'immigration. De même, on évite soigneusement d'incriminer qui que ce soit à propos « *des morts durant les gardes à vue, des mauvais traitements dans les zones d'attente, de la violence à l'encontre des femmes [pas immigrées...], de l'usage des armes par les forces de l'ordre, des conditions générales de détention dans les prisons françaises, des cas des prisonniers malades ou mal traités et des attaques à caractère raciste* » [8]. Sur tout cela, comme vient de le montrer une nouvelle fois France 2, le service public de télévision est là pour faire diversion.

Yann Voldoire

[1] *Sur la télévision*, Pierre Bourdieu, éd. Liber Raisons d'Agir, page 18.

[2] Lien périmé

[3] Ce choix du « mariage forcé » est d'autant plus étonnant que cette notion ne fait pas partie des sujets abordés dans le rapport français d'Amnesty International. Aucun membre d'Amnesty International n'a été interviewé dans ce reportage. France 2 n'a pas non plus contacté l'ONG et « a travaillé de son côté » nous dira-t-on auprès du service de presse d'Amnesty International, contacté par téléphone le 29 mai 2004.

[4] *De l'indigène à l'immigré*, Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, coll. Découvertes Gallimard, page 90.

[5] Sur la période allant de septembre 2003 à février 2004, les journalistes-sardons de PLPL ont recensé un total de « 1284 articles, enquêtes, reportages, brèves, éditoriaux, chroniques, « rebonds », « Horizons », courrier des lecteurs » consacrés à la question du foulard islamique dans les trois quotidiens nationaux que sont *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro*. (PLPL numéro 19, avril 2004).

[6] Ecouter à ce sujet le reportage de Thierry Scharf « Le retour de l'Imam de Vénissieux », dans l'émission « Là-bas si j'y suis » de Mermet, diffusée sur France Inter le 24 mai et téléchargeable [sur le site \(non officiel\) de « Là-bas si j'y suis » ici](#).

[7] Sur Oulala.net (lien périmé) : « *C'est ainsi que, dans son journal du 26 avril, David Pujadas, à propos du viol d'une jeune fille par des habitants d'un village de 2000 habitants, déclare (je cite de mémoire) : "ce qui surprend, c'est où ça s'est passé, loin des caves et des immeubles"*. »

Sortie d'un rapport d'Amnesty : France 2 choisit sa cible

Comprenez que quand ça se passe dans des cages d'escaliers, c'est plus "logique" que dans des fermes ou des églises. »

[8] Sujets abordés dans le rapport d'Amnesty et évoqués par Geneviève Sevrin, présidente de la section française d'Amnesty International dans l'introduction du rapport 2004.